

Compte-rendu de l'Assemblée Générale
Intersyndicale région Centre Val de Loire
du 29/08/2016

Une trentaine d'orthophonistes et étudiants s'est réunie le 29 août en assemblée générale régionale intersyndicale (SORC-FNO, FOF, UFMICT-CGT). Nous constatons que le Ministère de la Santé (DGOS) n'a pas transmis les grilles salariales et documents projetés lors des réunions du groupe de travail des métiers de la rééducation en juin et juillet, alors qu'il s'y était engagé.

Au Centre de Formation Universitaire, les examens de juin ont été perturbés par les grèves des enseignants auxquelles les étudiants se sont ralliés. Grâce à un effort de tous, des sessions d'examens en ligne et des rattrapages ont pu être mis en place pour valider les années universitaires.

Pour la rentrée universitaire, la pénurie des lieux de stages salariés (donc des maîtres de stages) pose problème à nouveau, la situation s'aggrave à chaque rentrée. Le doyen de la faculté va être rencontré pour évoquer les départs successifs des orthophonistes hospitaliers et la mise en péril de la formation des étudiants. L'arrêté du 22 juillet 2016 maintient le nombre d'étudiants admis en première année à 44 pour toute la région.

Selon la DREES en 5 ans, entre 2009 et 2014 on observe une baisse de postes de 12 % en équivalent temps plein. La fuite des orthophonistes hospitaliers impacte considérablement l'exercice libéral : la démographie professionnelle déjà faible (la région Centre fait partie des trois moins bien dotées en orthophonistes libéraux) engendre des listes d'attente et des absences de soins sur le territoire. Le manque d'orthophonistes salariés (hôpitaux et structures médico-sociales) pousse les familles à consulter en libéral, avec des délais d'attente qui augmentent, des distances importantes à parcourir pour être reçu, et enfin des conditions de travail dégradées en cas de conventions passées avec les établissements. Les postes d'orthophonistes ont disparu ou tendent à disparaître dans ces structures. La logique comptable prime (financement par l'assurance maladie de la rééducation orthophonique en libéral) au détriment de la volonté de constituer des équipes pluridisciplinaires et ainsi répondre aux missions premières de soins des patients accueillis.

Les nombreux suivis confiés aux orthophonistes libéraux par les structures justifieraient des créations de postes. La FOF Berry Val de Loire évoque l'idée que les orthophonistes libéraux refusent de signer ou renouveler des conventions imposant des horaires, jours de prises en charges, outils ou axes de rééducation et constatent qu'ils sont peu associés aux discussions d'équipes (parfois à titre bénévole).

En juin, un manifeste de soutien à la revalorisation des salaires des orthophonistes hospitaliers a été rédigé par les orthophonistes du CHRU de Tours, les orthophonistes mobilisés de la Région Centre Val de Loire et les enseignants et étudiants mobilisés du Centre de Formation en Orthophonie de Tours. Plus de 180 médecins dont 25 professeurs hospitaliers et universitaires l'ont signé, nous poursuivons nos demandes de signatures et envisageons une diffusion dans la presse.

Lors de la réunion de l'intersyndicale nationale (26 août), il a été convenu d'interpeller les ministres et le Président de la République en indiquant les conditions indiciaires acceptables pour la revalorisation des salaires hospitaliers, s'alignant sur les autres professions à bac+5 (sages-femmes, ingénieurs).

La profession refusera le reclassement à bac+3 s'il est maintenu et appellera à nouveau à

la grève nationale et à de nouvelles manifestations.

Des actions régionales tournantes sont envisagées en septembre, plusieurs propositions sont en cours. En région Centre, une caisse de solidarité a été mise en place pour soutenir les collègues salariés grévistes. Gérée par l'intersyndicale régionale, elle assure une juste répartition des dons reçus. De nombreuses régions saluent cette solidarité et la soutiennent par un geste financier. Elle reste disponible pour les conséquences à moyen terme sur les salaires et les primes.

La prochaine date de réunion est prévue le 19 septembre à 20h15, elle sera avancée si l'actualité le nécessite.